

Renforcer l'adaptation des entreprises aux changements climatiques

Description

Cap Business Océan Indien lance un projet régional pour renforcer l'adaptation des entreprises aux changements climatiques

Â

L'association est fià re d'annoncer le lancement du projet « Renforcement de l'engagement du secteur privé dans l'Adaptation basée sur les Écosystà mes (EbA) », soutenu par le Fonds de partenariat pour les écosystÃ"mes critiques (Critical Ecosystem Partnership Fund â€" CEPF).

Â

Cette initiative d'envergure régionale vise à sensibiliser et accompagner les entreprises et les Chambres de commerce de l'océan Indien face aux défis posés par les changements climatiques en s'appuyant sur la biodiversité et le renforcement des capacités locales. Ce projet couvre quatre territoires insulaires â€" Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles â€" et ambitionne de promouvoir l'Adaptation basée sur les Écosystà mes (EbA) comme levier de résilience et de performance pour les acteurs économiques. Durée du projet : juillet 2024 Ã octobre 2026.

Â

Accompagner le secteur privé

Â

Les îles du sud-ouest de l'océan Indien figurent parmi les régions les plus exposées aux impacts du changement climatique : cyclones, inondations, sécheresse, érosion cà tià re.

Â

CAP

Ces aléas touchent directement les communautés et les entreprises locales. Pourtant, les écosystÃ"mes sains â€" mangroves, récifs coralliens, forÃats, zones humides â€" jouent un rà le crucial dans la réduction des risques naturels.

Â

Le secteur privé, en première ligne face à ces menaces, peut devenir un acteur clé de la résilience territoriale, en s'appuyant sur une type de solutions fondées sur la nature : les adaptations basées sur les écosystèmes (EbA).

Â

« Face à l'augmentation des risques climatiques dans la région, les entreprises doivent pouvoir s'appuyer sur des solutions concrÃ"tes, éprouvées et accessibles. L'EbA est un levier puissant pour conjuguer compétitivité, résilience et préservation des écosystÃ"mes », souligne Virginie Lauret, directrice de Cap Business Océan Indien.

Â

Notre approche est structurée autour de quatre axes :

- 1. Un état des lieux régional des pratiques EbA existantes et du niveau d'engagement du secteur privé ;
- 2. Un programme de renforcement des capacités à destination de dix entreprises et de huit représentants de Chambres de commerce ;
- 3. La création d'un réseau science-business régional, facilitant les échanges entre chercheurs et entreprises ;
- 4. L'accompagnement des CCIs dans l'élaboration et la mise en Å"uvre d'un plan d'action EbA.

Â

Qu'est-ce que l'EbA ?

Â

L'Adaptation basée sur les ÉcosystÃ"mes (EbA) est une approche qui consiste à s'appuyer sur les écosystÃ"mes et la biodiversité pour renforcer la résilience des communautés humaines face aux effets du changement climatique.

Â

ConcrÃ"tement, il s'agit de protéger, restaurer ou gérer durablement des milieux naturels afin de réduire les risques climatiques, tout en générant des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux. Cette approche offre des solutions efficaces, souvent plus durables et plus abordables que les infrastructures dites "grises― (digues, murs de protection) et contribue à préserver le capital naturel des territoires.

Â

Appel à candidatures – Programme régional de formation EbA Ã destination des entreprises

Â

Dans le cadre de ce projet, nous recherchons des entreprises souhaitant s'engager en faveur de la résilience aux changements climatiques, intéressées à participer à un programme de formation hybride (en ligne et en présentiel) entre juin 2025 et mai 2026. Les entreprises sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement sur mesure, de l'expertise régionale et d'une visibilité à travers les actions de communication du projet. Merci de compléter ce formulaire pour manifester l'intérÃat de votre entreprise à participer au programme : https://forms.office.com/r/3YZHhCqTcR

Â

La date limite pour manifester son intérêt est le mardi 10 juin 2025 Ã 23h59 (UTC+4).

Â

Un consortium international

Â

Ce projet qui s'inscrit dans la dynamique de coopération régionale portée par Cap Business Océan Indien, est financé par le Fonds de partenariat pour les écosystà mes critiques (CEPF). CEPF est une initiative conjointe de l'Agence Française de Développement, Conservation International, l'Union européenne, la Fondation Hans Wilsdorf, le Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF), le Gouvernement du Canada, le Gouvernement du Japon et la Banque mondiale. Son objectif fondamental est de garantir que la société civile est pleinement engagée dans la conservation de la biodiversité.

Â

Grâce au financement du Fonds Vert pour le Climat (GCF) par l'intermédiaire de l'AFD en tant qu'entité accréditée pour le GCF, et de l'UE par l'intermédiaire de l'AFD en tant qu'agent fiduciaire, le CEPF a établi et gÃ"re un programme de 10 ans d'un montant de 50 millions de dollar américain de soutien aux organisations de la société civile pour promouvoir l'adaptation fondée sur les écosystÃ"mes dans le hotspot de biodiversité de Madagascar et des îles de l'océan Indien. Madagascar reçoit un soutien supplémentaire de la Fondation Franklinia pour la conservation des arbres menacés de Madagascar. Â

Â

Placées sous l'égide des ministÃ"res de l'Environnement aux Comores, de l'Environnement et du Développement Durable à Madagascar, des Finances, de la Planification Économique et du Développement à Maurice, ainsi que de l'Agriculture, du Changement

CAP

climatique et de l'Environnement aux Seychelles, les activités du programme sont mises en Å"uvre aux Comores, Ã Madagascar, Ã Maurice et aux Seychelles.

Â

Pour en savoir plus : Site internet CEPF

Â

 $\overline{}$

Mécanisme de plainte †" Projet CEPF

Dans le cadre du projet CEPF, tout bénéficiaire, partenaire ou citoyen peut soumettre une plainte ou préoccupation liée aux activités du projet par e-mail : cepf@capbusiness.io ou via le formulaire en ligne disponible : ici. Les plaintes sont transmises sous 15 jours au CEPF et au RIT (équipe régionale), accompagnées d'une réponse proposée. Si la réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le RIT, dont le consortium est dirigé par l'UICN NL : mail@iucn.nl ou saisir la hotline éthique CEPF/CI via la ligne gratuite +1-866-294-8674 et via ce portail sécurisé. Et, en dernier recours, les mécanismes de réclamation de l' AFD : reclamation@afd.fr et Fonds Vert pour le Climat : irm@gcfund.org.

date créée avril 11, 2025